

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008**

Etaient présents : MMES BERTHAUD – CHAFFOTTE – MALLER – MOREAU – RAYMOND – SIRUGUE

MM. BELOT – DESCOURVIERES – GUIRAO – JACQUET – MIGNEROT – RHODIER – VACHET.

Etaient excusés :

M. MOUTRILLE procuration à M. JACQUET

M. OUDOT procuration à Mme MOREAU

Secrétaire : Mme Corinne SIRUGUE.

Ouverture de la séance à 21 H 10.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 JUIN 2008

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

I – RENOVATION BATIMENT PLACE

Suite aux décisions arrêtées par le conseil municipal lors de la réunion du 6 juin 2008, la consultation en appel d'offres ouvert jusqu'au 11 juillet 2008 a été publiée le 16 juin dans le Journal du Palais et mise en ligne sur la plate forme e-bourgogne.

Ce jour, une trentaine de consultations sur e-bourgogne et une dizaine de visites sur les lieux ont déjà été réalisées.

Le dossier de demande de subvention a été adressé au Conseil Régional.

La commission d'appel d'offres sera réunie fin juillet pour l'ouverture des plis.

II – TRAVAUX DE VOIRIE 2008 : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence publié le 26 mai pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant notre programme de travaux de voirie, deux entreprises ont formulé des offres.

Un tableau présentant l'analyse des offres en fonction des critères définis dans l'appel à la concurrence est diffusé à chacun.

Après discussions, le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir l'entreprise INGEDIA de BEAUNE et de lui confier la mission.

III – ENQUETE PUBLIQUE. DRAGAGES DE LA SAONE

Comme annoncé lors de la réunion du 6 juin 2008, une enquête publique est ouverte à la mairie du 16 juin au 16 juillet aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat, sur un dossier loi sur l'eau concernant une demande formulée par V.N.F. (Voies Navigables de France) pour l'entretien par dragages du chenal navigable de la Saône pour une période de 10 ans.

L'Assemblée Communale doit formuler un avis sur ce dossier.

Le document synthétique du dossier est remis à chacun.

Après discussions, le conseil municipal, n'ayant pas de remarques à formuler, émet un avis favorable au dossier.

IV – MATERIEL TECHNIQUE

Le Maire expose que le tracteur communal présente des signes d'« essoufflements » et propose d'entamer une réflexion sur la recherche d'un équipement nouveau, lié à l'évolution de nos besoins.

Un débat s'instaure sur le sujet. Il s'avère que le dossier mérite un examen plus complet et qu'il devra faire l'objet de propositions lors de prochaines réunions de l'Assemblée Communale.

V – QUESTIONS DIVERSES

- Courrier d'un locataire de la zone de détente

Sollicitant l'autorisation de tirer un feu d'artifice catégorie K3 le 2 août 2008 à l'occasion d'un mariage dans sa famille.

Après discussions, le conseil émet un avis favorable sous réserves que toutes les conditions de sécurité et la réglementation préfectorale soient respectées.

- Premières données chiffrées du recensement 2007

L'INSEE nous a fait parvenir un document synthétique sur les résultats du recensement 2007. Un exemplaire est remis à chacun.

La population d'ESBARRES est de 748 habitants.

Les chiffres annoncés seront validés par décret fin décembre 2008.

- Festivités du 14 Juillet 2008

Une information a été diffusée dans toutes les boîtes aux lettres.

Le Maire invite les membres du conseil à participer à la distribution traditionnelle aux aînés le 14 Juillet en matinée à partir de 9 H 15.

- Pique Nique de Village

L'édition du 15 juin ayant été annulée pour cause de mauvais temps, le 6 juillet a été retenu.

- SIVOS

o *Construction école maternelle*

Le Gros Œuvre est pratiquement terminé. L'entreprise titulaire du lot charpente vient de faire l'objet d'une situation de redressement. Ceci perturbe la continuité du chantier.

o *Ecole Elémentaire*

La directrice est mutée dans une autre commune en septembre 2008. Sa remplaçante est nommée.

- SICECO

Monsieur RHODIER présente le compte rendu de la réunion du 25 juin 2008.

- Commission des Affaires Agricoles et Environnement

Messieurs Florian JACQUET et Hugues FORT ont manifesté leur souhait d'intégrer l'instance de réflexion. Accord.

- **Madame RAYMOND** évoque la dangerosité du carrefour rue de Fangy/Chemin de la Nivelles depuis le raccordement de la voie privée du N°1 Chemin de la Nivelles.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H 30.